



Rapport annuel 2002 de l'Association de soutien au NIKE

Où en est le Centre NIKE ?

Depuis l'automne 2002, le Centre NIKE a été entièrement remanié au niveau de personnel. L'élection, en août 2002, de Gurli Jensen au poste de responsable du secrétariat constitue la fin et le début d'une nouvelle période. Les 100 jours de « l'état de grâce » arrivent bientôt à leur terme et pourtant vous avez entre les mains un rapport annuel comme il aurait pu être écrit il y a 10 ans. Pourquoi le Centre a-t-il la même apparence qu'il y a un an ?

Afin de focaliser leurs forces, le comité et le secrétariat ont décidé de ne pas élaborer à la légère de nouvelles directives, mais de planifier avec exactitude et soin une nouvelle orientation fondée sur les expériences afin de ne publier un nouveau concept que lorsque celui-ci reposera sur des bases solides. Un premier projet devrait voir le jour au plus tôt vers juin 2003.

Le Centre NIKE ne va pas devoir élaborer de nouveau plan directeur car celui qui existe est suffisamment flexible et laisse assez de marge de manoeuvre pour des réformes ou de nouvelles orientations. Mais cela n'exclut pas la nécessité de réfléchir de manière fondamentale sur le rôle du Centre d'information et à sa situation à une époque où les vecteurs de l'échange des informations évoluent et où le paysage médiatique est complètement différent par rapport à ce qu'il était lors de sa création vers la fin des années 1980.

Le Centre NIKE va devoir à l'avenir renforcer son rôle de plaque tournante, ce qui va signifier une intensification des contacts avec les différentes associations membres et des échanges d'informations réguliers. En ce qui concerne son action politique, le NIKE doit être en mesure de mettre rapidement à disposition des informations importantes sur les thèmes actuels et de motiver dans de brefs délais les associations membres à organiser des actions communes.

En ce qui concerne les différents produits d'information de NIKE, le Bulletin, l'accès Internet et le programme de la « Journée européenne du patrimoine », bon nombre de questions se posent : il faut définir leur rôle par rapport aux revues classiques publiées par les associations et institutions, il faut délimiter leur tâche en fonction des informations choisies et de leur importance au sein de l'ensemble de l'offre médiatique du Centre NIKE.

Pour réaliser notre objectif, nous aurons recours aux avis des différents membres de l'Association de soutien sur certains points et sur le projet de nouveau concept en général. Nous les remercions d'avance de leur coopération !

L'Association de soutien et ses membres

C'est au Laténium, Parc et Musée archéologique (Service cantonal d'archéologie et Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel) que s'est tenue la 14^e assemblée ordinaire des délégués de l'Association de soutien au NIKE. Les représentants des associations, organisations, sociétés et instituts ont été informés en détails des affaires courantes réglées par le secrétariat au cours de cette situation exceptionnelle. En ce qui concerne les affaires statutaires, suite au départ de Paul-Hubert Chopard, pendant de nombreuses années trésorier du NIKE, Charles Odermatt, président de la direction de la Valiant Bank à Berne a été élu à sa succession au sein du comité. Stephan Frieden, membre de la direction de la Valiant Bank s'est vu confier la tâche de réviseur.

L'assemblée s'est terminée par une visite guidée de l'exposition permanente du Laténium par son directeur, Michel Egloff.

Comité et secrétariat

L'année 2002, 17^e exercice du secrétariat, a été une année de solutions intérimaires et de bouleversements. Suite à l'absence pour cause de maladie de Gian-Willi Vonesch, responsable du secrétariat et à la démission de Gabrielle Boller, rédactrice du Bulletin NIKE et collaboratrice du service Information, le comité et les collaborateurs du secrétariat ont été obligés de chercher des solutions intérimaires. Gurli Jensen a pu être engagée pour la rédaction du Bulletin et Hannes Scheidegger s'est vu confier la coordination de la « Journée européenne du patrimoine ». Christoph Döbeli a continué à

NIKE

s'occuper sous contrat de la mise à jour des deux sites Internet www.nike-kultur.ch et www.venezvisiter.ch

Au début de l'exercice, Regula Moosbrugger-von Kaenel, collaboratrice expérimentée du secrétariat depuis de nombreuses années, a décidé d'accepter une nouvelle activité dans le cadre de l'exposition nationale expo.02. Depuis avril 2002, Rosmarie Aemmer fait partie de l'équipe du Centre NIKE et assume la fonction de secrétaire/assistante.

A la mi-année, Gian-Willi Vonesch a quitté le Centre NIKE. Après 14 ans de travail intensif d'édification et d'action engagée pour le Centre national d'information, il a décidé d'accepter une mission de l'Office fédéral de la culture en vue de l'élaboration d'une histoire de la conservation des monuments historiques. Jusqu'à la nomination d'un nouveau responsable, Hannes Scheidegger et Gurli Jensen ont assuré une co-direction à titre intérimaire. Le poste vacant a été mis au concours au cours de l'été 2002. Parmi les 70 candidatures, c'est celle de Gurli Jensen qui a été retenue, elle a été nommée mi-octobre directrice du Centre NIKE.

Finances et financement

Les institutions suivantes ont soutenu le travail du NIKE grâce à leurs contributions annuelles renouvelables : la Confédération Helvétique (Office fédéral de la culture), la Principauté du Liechtenstein (Office des travaux publics), tous les cantons de la Suisse, quatre villes, des personnes privées et des bienfaiteurs. L'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASHS, la Fondation Pro Patria et Photocolor AG à Kreuzlingen ont apporté leur soutien à des projets spécifiques.

Au cours de l'exercice 2002, le Centre NIKE a disposé d'un budget d'environ 480'000 francs.

Activités du secrétariat

Information

Publications

Bulletin NIKE, 17e année, trois numéros : mars, juillet (numéro double), novembre, bilingue allemand/français, Berne 2002, au total 146 pages, illustré, tirage 2'220 ex. par numéro.

Les bulletins ont été consacrés aux thèmes principaux suivants :

- 1 / 02: Métiers du patrimoine / Journée européenne du patrimoine 2002 – Mit Hammer, Laser und Skalpell / Europäischer Tag des Denkmals 2002
- 2-3 / 02: Bateaux – Schiffe
- 4 / 02: Ponts – Brücken

La revue trimestrielle est lue dans 21 pays en Europe et outre-mer.

Le premier numéro de l'année a été tiré à un plus grand nombre d'exemplaires et a servi d'information sur la « Journée européenne du patrimoine », il a également été utilisé dans le travail d'information des médias.

« *Europäischer Tag des Denkmals / Journée européenne du patrimoine / Gironata europea del patrimonio* », brochure officielle pour toute la Suisse à l'occasion de la « Journée européenne du patrimoine » des 7 et 8 septembre 2002, trilingue allemand / français / italien, Berne 2002, 56 pages, illustrée, tirage 55'000 ex.

Cette brochure d'information est expédiée aux abonnés du Bulletin NIKE et à tous les membres du Patrimoine Suisse. Elle a été également envoyée pour distribution aux services cantonaux et municipaux d'archéologie et de conservation des monuments historiques ainsi qu'à d'autres associations de protection du patrimoine et aux organisations de Suisse Tourisme. Les médias suisses ont également reçu cette brochure d'information ainsi que de nombreuses personnes privées ayant passé leur commande directement au Centre NIKE.

www.nike-kultur.ch et www.venezvisiter.ch : le remaniement et la mise en service des deux sites Internet ont été terminés en 2002. Les sites de NIKE sur Internet doivent maintenant être adaptés et faire la preuve de leur efficacité au quotidien.

En moyenne 3'200 personnes cliquent les sites Internet du NIKE chaque mois.

Campagnes de sensibilisation

« *Europäischer Tag des Denkmals / Journée européenne du patrimoine / Giornata europea del Patrimonio* » des 7 et 8 septembre 2002 : le Centre NIKE a organisé la 9e édition de la JEP en Suisse sur le thème : « Les métiers du patrimoine / Mit Hammer, Laser und Skalpell – Handwerk und Hightech am Denkmal / Mestieri del patrimonio culturale ». A cette occasion environ 200 monuments, ateliers et laboratoires ont été ouverts gratuitement aux visiteurs. Plus de 50'000 personnes ont profité de cette offre variée dans les cantons et les villes. L'écho dans les médias a de nouveau été retentissant : environ 400 reportages dans la presse écrite, sur Internet et dans les émissions de radio et de télévision. Cette manifestation bénéficie du soutien de l'Office fédéral de la culture, des cantons, villes et organisations participants et de la Fondation Pro Patria.

« *Expérience Photographique Internationale des Monuments* » EPIM 2002 : Environ 80 écolières et écoliers suisses ont participé avec quelques 10'000 jeunes de plus de 20 pays au concours international de photographie EPIM qui a lieu tous les ans dans le cadre de la « Journée européenne du patrimoine ». C'est le NIKE qui a été chargé d'organiser le concours et a pu s'assurer le partenariat de Photocolor AG à Kreuzlingen.

Coordination

Relations internationales : en 2002, le Centre NIKE a entretenu les contacts habituels avec le « Comité du Patrimoine Culturel » (CC-Pat) du Conseil de l'Europe. Le responsable du projet au NIKE collabore au sein du groupe d'experts chargé de planifier et d'organiser la « Journée européenne du patrimoine » au niveau européen.

Coordination dans le domaine de la protection du patrimoine : le Centre d'information s'efforce de publier dans le Bulletin NIKE et sur le site Internet (Agenda) les dates des assemblées générales, des séminaires et colloques spécialisés.

Action politique

Loi sur le transfert de biens culturels LTBC : les discussions et les consultations au sein de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, première instance chargée de l'étude du texte, ont eu lieu au cours de l'automne 2002. En complément, le Centre NIKE a pris l'initiative d'organiser parallèlement un colloque en collaboration avec l'Office fédéral de la culture et le Musée historique de Berne sur la manière d'aborder la Loi sur le transfert de biens culturels et sur son application dans un musée comprenant trois départements : Quelle influence a la Loi sur le travail quotidien ? Quelles questions se posent lors de l'étude exacte des provenances à risques ? Pourquoi doit-on se protéger des oeuvres d'art et des biens culturels volés ? Ce colloque doit être également organisé pour la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats. Les premières consultations au sein du Conseil national ont été remises à 2003.

Table ronde à propos de l'article 69 de la Constitution fédérale : le Centre NIKE a accepté d'organiser et de présider cette table ronde qui se compose de représentants de toutes les associations faitières et de tous les organes de Suisse s'occupant de création artistique et culturelle ainsi que de protection et de promotion du patrimoine. Cette table ronde a pour objectif essentiel de définir les préoccupations principales, essentielles et pluridisciplinaires de tous les groupes d'intérêt en Suisse. Le fait de discuter à temps des problèmes de législation permettra aux participants de s'investir plus tard dans le processus politique.

Sibylle Heusser, architecte dipl. EPFZ
Présidente de l'Association de soutien au NIKE

Gurli Jensen
Directrice du Centre NIKE

Zurich et Berne, le 14 janvier 2003